



## GUIDE DES OFFICIELS KART- CROSS ET POURSUITE SUR TERRE

### LES OFFICIELS

Tous les officiels doivent **IMPÉRATIVEMENT** être détenteurs d'une licence UFOLEP (R 3 ou D) en cours de validité, avoir suivi et validé une formation UFOLEP, puis une certification de la part de la FFSA.

Différentes catégories d'officiels :

- directeur de course ;
- responsable technique ;
- chef de poste ;
- responsable table de pointage ;
- commissaires de piste.

Un seul officiel a la responsabilité **INTÉGRALE** sur tous les autres et sur tout le déroulement sportif de la manifestation : **LE DIRECTEUR DE COURSE.**

Vos guides constants seront :

- assurer votre sécurité et celle des pilotes ;
- la connaissance des règlements ;
- l'application stricte des consignes de la Direction de Course.

### DIRECTEUR DE COURSE :

Sa fonction prend effet depuis l'ouverture des contrôles administratifs jusqu'à la fin de la remise des récompenses.

Il est le responsable de l'ensemble de la manifestation, du point de vue technique et administratif, il doit s'assurer de l'application des règlements généraux de notre Fédération.

Pour cela il a sous sa responsabilité :

- des chefs de poste ;
- un responsable des commissaires techniques ;
- un responsable pointage ;
- des commissaires de piste.

Afin d'assurer une bonne communication avec les officiels en poste, une liaison radio est conseillée.

Il gère les secours, l'arrosage et les dépannages.

Il contrôle l'attestation d'assurance et l'arrêté préfectoral.

Il organise un briefing commissaires et pilotes.

Il gère la manifestation dans le respect du règlement particulier de l'épreuve.

Il sanctionne les pilotes lors des faits de course.

Il convoque le jury pour les réclamations hors faits de course.

Il reçoit les divers rapports de ses responsables et remplit le rapport de clôture, qu'il remet à l'organisateur.

### RESPONSABLE TECHNIQUE :

- c'est un commissaire technique BF20 ;
- Il est sous l'entière responsabilité du Directeur de Course : **autant en décision qu'en sanction** ;

- il doit signaler au Directeur de Course, qui prendra les décisions nécessaires, toutes les anomalies constatées ;
- il contrôle la conformité technique du véhicule, en priorité le respect de la sécurité ;
- Il doit compléter la partie du passeport le concernant et le signer ;
- Il pourra garder le passeport d'un véhicule, le temps de sa remise en conformité ;
- Il participe aux contrôles techniques et à la mise en place des véhicules sur la pré-grille ;
- Il servira de relais entre les pilotes et le Directeur de course sur tous les problèmes techniques ;
- Il contrôle tout véhicule ayant effectué une sortie de piste ou un tonneau avant une réintégration en course ;

Il devra remplir un rapport de fin de contrôle à remettre au directeur de course.

### **CHEF DE POSTE :**

Sous l'autorité du Directeur de Course, Il est responsable de la zone qui lui est confiée qui peut comporter plusieurs postes. Il exerce une autorité sportive : prévoir, ordonner, contrôler.

#### Prévoir :

- vérifier le matériel disponible sur les postes des commissaires de pistes ;
- contrôler sa zone d'action, en personnel, moyens de secours et de dépannage ;
- rappeler les consignes et les zones de sécurité.

#### Ordonner :

- maintenir la discipline des postes de sa zone ;
- déclencher les secours appropriés, en liaison avec la direction de course.

#### Contrôler

- vérifier si les actions menées sont appropriées à la situation ;
- vérifier à ne pas prolonger une intervention au-delà du temps nécessaire ;
- vérifier les compétences de ses commissaires (formation) ;
- rédiger les rapports et les remettre au Directeur de course

### **RESPONSABLE TABLE DE POINTAGE :**

- il est sous l'entière responsabilité du Directeur de Course : **autant en décision qu'en sanction** ;
- Il sera en étroite liaison avec la direction de course, afin de modifier immédiatement les classements consécutifs à des faits de course ;
- Il aura la gestion des manches, des finales, autant pour les chronométrages que pour les classements ;
- Il participera aux contrôles administratifs, afin de vérifier la validité des passeports, des licences, des permis de conduire (ou le CAA, pour les 16-18 ans) ;
- Il devra remettre au Directeur de Course un rapport, les temps chronométrés et les résultats dûment signés.

### **LE COMMISSAIRE DE PISTE :**

Le commissaire est un officiel indispensable au déroulement de toute épreuve.

C'est lui qui renseigne l'autorité supérieure sur tous les événements et incidents de sa zone de surveillance.

La sécurité de l'ensemble des épreuves dépend, en partie, de la rapidité de ses réactions, de son esprit de décision et de son sang froid.

**Le commissaire observe, ne juge pas, n'interprète pas la réglementation. Il constate et rend compte. En toutes circonstances, il est tenu à la réserve de sa fonction.**

Le commissaire de piste est appelé à intervenir sur toute épreuve de sport mécanique automobile en circuit organisée par sa fédération : l'UFOLEP.

Les différents textes réglementaires obligent tous les officiels de sport mécanique automobile à être licenciés, être en cours de formation ou avoir réussi le stage de commissaire de piste, être certifiés FFSA.

**IL A OBLIGATION :**

- d'être licencié dans un club affilié à l'UFOLEP ;
- d'avoir passé une certification de la fédération délégataire.

**IL DEVRA :**

- se positionner au poste qui lui est confié et ne le quittera que sur ordre du Directeur de Course ;
- faire respecter les zones interdites au public, en toute circonstance ;
- gérer la zone qui lui est définie par l'autorité supérieure ;
- prévenir et montrer aux pilotes le meilleur passage sur la piste, lors d'un incident ;
- présenter le drapeau, adéquat à la situation, tendu ou agité en huit horizontal, faire de grands gestes et être autoritaire, siffler en cas de non respect ;
- demander de l'aide pour former une chaîne de commissaires, lorsque la situation l'exige ;
- faciliter l'accès des secours, protéger leur intervention, leur assurer un espace nécessaire, protéger leur déplacement ;
- actionner le coupe-circuit du véhicule si celui-ci est sur le toit, se mettre en action de façon à être le plus efficace possible ;
- noter sur son carnet toutes les anomalies constatées pour pouvoir les transmettre à l'autorité supérieure à l'issue de chaque manche.

**EN AUCUN CAS, IL NE DEVRA :**

- se substituer à l'autorité supérieure ;
- descendre sur la piste, sans s'assurer au préalable d'avoir une protection.;
- apporter une aide manuelle au concurrent sauf pour cause de sécurité.

**Equipement :**

Des vêtements adaptés (non inflammables) de couleurs claires, afin de ne pas être confondu avec la couleur des drapeaux.

Des chaussures fermées (montantes conseillées), une paire de gants, un sifflet, un stylo avec carnet et un coupe-sangle.